CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E17279 **VALABLE JUSQU'AU** 14/10/2024

ÉDITÉ LE **19/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/04/1992
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/02/2002
Capital : 53 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : **385 192 208 00028**
Code NACE : 4120B
Numéro caisse de congés payés : 2103622

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 969810D

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 969810D

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **MACONNERIE GENERALE RENOVATION - MGR**
Sigle : MGR
3 BIS GRANDE RUE
LA POITEVINE
91140 VILLEJUST

Téléphone : 01 60 10 49 27 **Fax :** 01 69 31 28 52
Portable :

Site Internet :
E-mail : mgr2@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
CARLOS AMADOR GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	20/07/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	20/07/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/07/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.